

Dernière modification le 05/12/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Cameroun : la santé et lutte contre le Sida, l'éducation de base, les infrastructures et l'agriculture et la sécurité alimentaire (en appui à la réalisation des ODM). Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Santé

-L'accès aux soins prénatals et maternels et aux méthodes contraceptives reste un défi majeur pour la santé publique au Cameroun. En 2015, 64% des naissances étaient assistées par du personnel de santé qualifié et seules 23% de femmes mariées ou en union utilisaient une quelconque méthode contraceptive (GGGR 2015).

- Le taux de mortalité maternelle a diminué seulement de 18,1% au cours de 25 dernières années, passant de 728 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 596 en 2015 (Banque Mondiale 2015). Ce taux reste élevé par rapport la moyenne régionale (546/100 000) et éloigné de la cible fixé dans l'OMD 5A².

Le faible taux d'accouchements assistés, l'insuffisance de la prise en charge des complications obstétricales (16%) et le fort taux de mortalité maternelle témoignent d'un accès très limité des femmes aux services de santé. Ceci s'explique notamment par l'inaccessibilité géographique des services de santé (notamment en zone rurale) et au faible pouvoir d'achat des populations (et notamment des femmes).

Le nombre moyen d'enfants par femmes est de 5 enfants en milieu rural et 4 enfants en milieu urbain. Le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est de 128 naissances pour 1000 femmes. En milieu rural on note également une **fécondité plus précoce**, un phénomène lié aux mariages précoces et forcés et aux violences basées sur le genre (notamment le viol y compris dans le cadre des mariages précoces et forcés) : dans les zones rurales il est estimé que 57% des femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans (UNICEF, 2013).

- Le Cameroun appartient au groupe des pays où l'épidémie du VIH est généralisée. En 2015, près de 580 000 d'adultes âgés de 15 ans et plus vivaient avec le VIH dont la majorité était des femmes (59%) (ONUSIDA 2015). Une étude menée en 2012 a montré que le taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes était à 7,8%. Moins de femmes (49%) sont conscientes de leur statut VIH que les hommes (60%)³. Le climat conservateur autour du sexe, le manque d'autonomie sexuelle et la marginalisation économique des femmes et de filles augmente leurs risques d'infection par le VIH (ONU Femmes 2015 [lien](#))

Education

Même s'il y a eu des progrès à tous les niveaux dans l'accès à l'éducation au Cameroun, les hommes en bénéficient davantage, l'écart entre les sexes est plus important dans les niveaux supérieurs. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 69% alors qu'il est de 81% pour les hommes (GGGR 2015). Le taux d'alphabétisation des femmes est particulièrement faible dans les zones rurales, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord (17.4%), du Nord (26.7%) et de l'Adamaoua (31.8%) (MINPROFF, 2012⁴).

En 2015, le taux de scolarisation au niveau primaire des filles était de 86% et celui de garçon 97%. La scolarisation aux niveaux secondaire et supérieur est faible, d'autant plus pour les femmes avec des pourcentages de 37% dans le secondaire et 10% dans le supérieur contre 43% et 14% respectivement pour les hommes.

Si l'accès des filles à l'éducation a progressé, il reste limité par des considérations socioculturelles sur l'éducation des filles, notamment dans la partie septentrionale du pays (MINPROFF, 2012). La déscolarisation et l'abandon scolaire des jeunes filles s'expliquent principalement par :

- normes patriarcales : certaines familles ne valorisent pas l'éducation des filles car les rôles et les emplois des femmes ne

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² Objectif du Millénaire pour le développement appelant à une réduction de trois-quarts, entre 1990 et 2015, du rapport de mortalité maternelle.

³ JICA, [2015 Country Report of Gender Profile \(Cameroun\)](#), 2015 p, 13

⁴ Femmes et hommes au Cameroun en 2012, Une analyse situationnelle de progrès en matière de genre, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF).

créeraient pas beaucoup de revenus. Les familles pauvres accordent la priorité aux garçons à l'éducation.

- Les travaux domestiques et agricoles sont attribués aux filles

- Les mariages et les grossesses précoces

- L'insécurité : certaines familles sont réticentes à envoyer les filles à l'école craignant la violence à l'école ou sur le chemin entre la maison et l'école.

• Les femmes sont sous-représentées dans le corps enseignant et administratif dans les écoles, primaires (en zones rurales en particulier, par opposition aux zones urbaines où la proportion d'enseignantes est supérieure à celle d'enseignants) mais surtout secondaires (VSO, 2013)⁵. Le recrutement d'enseignantes est identifié comme un levier d'action pour améliorer la qualité de l'enseignement et promouvoir l'accès des filles aux écoles : les violences basées sur le genre et notamment le harcèlement sexuel est identifié comme l'un des problèmes les plus importants dans les écoles, perpétué contre les étudiantes par des enseignants, et contre des enseignantes, par d'autres enseignants, managers ou étudiants plus âgés.

Pauvreté et développement rural

En 2015, Le taux de participation au marché du travail des femmes était de 66% contre 77 % pour les hommes. Les femmes sont actives majoritairement dans le secteur agricole : en 2015, seulement 26% des emplois non-agricoles sont occupés par des femmes (Banque Mondiale).

Alors qu'elles contribuent pour 60% de la production alimentaire nationale et qu'elles s'investissent dans les activités de production, de petite transformation et de commercialisation, les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté, notamment par l'insécurité alimentaire et le manque d'eau potable. Dans les états du nord du pays, 63% des femmes sont pauvres, dans l'Extrême-Nord, 50% en Adamaoua et 53% dans l'Est (MINPROFF, 2012). En 2013, UNOCHA reporte des seuils de malnutrition aiguë proches de l'urgence dans ces régions, concernant particulièrement les femmes et les enfants. La malnutrition chronique atteint des niveaux élevés dans presque toutes les régions (33% en 2011 selon l'EDS-MICS 2011)⁶.

De nombreuses inégalités persistent dans le milieu rural, notamment :

- **les femmes ont un accès limité aux ressources et moyens de production**, notamment aux intrants, conseil technique, aux technologies améliorées, au crédit et à la terre

- **une division du travail** : les femmes sont plus présentes dans les cultures vivrières, moins rentables que les cultures de rentes souvent contrôlées par les hommes. Alors que la chasse est une activité essentiellement masculine, les femmes sont plus impliquées dans la collecte des ressources végétales telles que les herbacées et les fruits, un rôle lié à leur responsabilité de nourrir la famille. Toutefois, les femmes interviennent dans la commercialisation et/ou le fumage du gibier et du poisson.

- **la responsabilité liée aux soins du groupe familial étant à la charge des femmes**, celles-ci sont particulièrement affectées par le faible accès aux services de base en milieu rural (santé, éducation, eau et assainissement).

Législation

• **Ratification de la CEDEF**⁷ en 1994 et du Protocole CEDEF⁸ en 2005.

• L'article 1 de la Constitution de 1996 prévoit l'égalité de tous les citoyens devant la loi, cependant il n'y a pas de clause explicite de non-discrimination.

• L'ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier garantit « à toutes les personnes physiques ou morales possédant des terrains en propriété, le droit d'en jouir et d'en disposer librement ». Cependant, sous le régime en communauté (régime de gestion des biens matrimoniaux par défaut) c'est l'époux qui administre légalement les biens⁹. Par ailleurs, dans la pratique relevant du droit coutumier, la femme est exclue de la propriété foncière : seuls les hommes ont le droit de posséder la terre, les femmes n'héritent pas autant que leurs frères utérins et n'ont qu'un droit d'usage sur les ressources.

• Le viol est un crime passible de 5 ans d'emprisonnement, cependant il n'est pas clairement défini si le viol marital est considéré en tant que tel. Il n'y a pas de loi spécifique sur les violences domestiques ni sur le harcèlement sexuel.

⁵ Actions and interactions: Gender Equality in teaching and education management in Cameroon. [Summary Report](#). VSO, 2013.

⁶ Un niveau supérieur au seuil critique de 30% fixé par l'OMS.

⁷ [CEDEF](#) : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

⁸ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁹ L'Article 1421 du Code civil camerounais stipule que « l'administration des biens de la communauté est confiée au mari qui peut les vendre, les aliéner ou les hypothéquer sans le concours de sa femme ».

- Le choix de la résidence la famille appartient au mari, la femme est obligée d'habiter avec lui et il est tenu de la recevoir (Art. 215, Code Civil). *Note : il semble qu'un nouveau code civil (censé être moins discriminatoire à l'égard des femmes) ait été en préparation (source date de 2001).*
- L'ordonnance n°81/002 du 29 Juin 1951 portant l'organisation de l'état civil dispose que « le mari peut s'opposer à l'exercice d'une telle profession dans l'intérêt du mariage et des enfants. » (article 74).

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

La première « National Gender Policy » est en cours de préparation, elle a été appuyé par ONU Femmes (en partenariat avec le FNUAP). Jusqu'à présent, les objectifs genre fixés par les ODM ont guidé l'intégration transversale du genre dans des documents tels que le DSCE.

- **National Gender Policy.**
- **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:**

Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi : La question du genre est prévue de manière transversale, mais surtout abordée dans la partie « développement humain », notamment en ce qui est de la représentativité équitable des filles dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou de l'accès à l'emploi. Une attention particulière est prévue en ce qui concerne l'éducation dans les zones rurales.

Stratégie de Développement du secteur rural (SDSR) 2005-2015 : Les femmes sont mentionnées dans le document, mais la perspective genre n'est pas intégrée transversalement.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- **Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)** : organe institutionnel chargé de suivre l'évolution de la situation des femmes et de veiller au respect de leurs droits. Créé en 1998 sous le nom de « Ministère de la condition féminine », il est par la suite jumelé au Ministère des affaires sociales puis dissocié de celui-ci en 2006. Depuis 2001, le Ministère est engagé dans l'élaboration d'un code de la famille susceptible de redéfinir le régime matrimonial.
Ministre : Marie-Thérèse Obama

Contacts

- **Ministères sectoriels**

Secrétariat Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Monsieur E. Strafort Pedie, Chef de Cellule de Suivi

Note : a participé au Café Genre n°2 sur la planification et budgétisation sensible au genre en avril 2014

Autres acteurs nationaux (recherché, ONG...)

- Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise (FOSCAM) : a participé à la promotion de l'intégration transversale du genre dans le DSCE.
ANACLAC, BP : 2905 YAOUNDE -Tel./Fax : 231.91.43. E-mail : foscam@foscam.org
Jean Mballa Mballa (délégué national). Tel : 776 85 48.
- CEFAP/Ladies Circle : actions principales : leadership et entrepreneuriat féminin (a organisé une conférence sur ce thème en Novembre 2013), formations pour « femmes vulnérables », appui à la réinsertion sociale des femmes détenues après leur incarcération. Partenariats institutionnels avec plusieurs ministères : Ministère de la Justice à travers le service de l'administration pénitentiaire, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Promotion de la Femme et de la famille, Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle accompagné du Fonds National de l'Emploi
Membre de plusieurs réseaux internationaux, notamment AWID, le Monde selon les Femmes, International Alliance for Women, Women for Women, Women Won't Wait, EQUITAS, ROFAF, ainsi que du Conseil d'Administration de Genre en Action et de l'OIF.
Adresse: BP 35303, Yaoundé, Cameroun
Email : cefap97@yahoo.fr. Tél : +237 22 04 81 83. Mobile : +237 97 06 98 72. Fax : 00 (237)22 00 32 53
Anne Pélagie Yotchou Tzudjom (coordonnatrice), pelagie_y@yahoo.fr

- **Fédération des Réseaux des Associations Féminines du Cameroun (FERAFCAM)** : « association vitrine » réunissant les associations nationales de femmes.
B.P.: 30796 Yaoundé. Tel: 77 62 14 34 / 22 08 36 40 / 22 23 2 34. Ee-mail: ferafcam@ferafcam.com
- **ONG Femmes-Santé-Développement (FESADE)**: ONG active dans le domaine de la santé, notamment sur les questions d'éducation à la sexualité, violences basées sur le genre, VIH/SIDA, lutte contre la mortalité maternelle et contre la tuberculose. De façon générale, FESADE inscrit ses actions dans le cadre de la promotion de l'égalité des sexes et cherche à intégrer l'approche genre transformative dans l'ensemble de ses projets.
Partenaires : Coopération allemande/GIZ
Adresse : Immeuble "Les Galeries", Face CBC Banque, Avenue Kennedy, Yaoundé, Centre, BP. 724 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 22 23 42 32
Damaris MOUNLOM – Coordinatrice -
Valérie Gystiane TSEMO – Assistante chargée des programmes femmes -
- **Rural Women Development Center (RUWDEC)**:
P.O. Box 408 , Buea, South West Region, Republic of Cameroon
Tel: +237 77 81 61 24/ +237 95 10 28 30/+237 70 48 22 09. Email: ruwdec@yahoo.co.uk -
- **Women In Research And Action (WIRA)**: association créée en 1999, ayant pour objectifs la promotion des droits de la femme et de l'enfant, la sensibilisation sur les droits de la femme, le renforcement des capacités des acteurs concernés, la recherche sur les droits humains de la femme. A participé et coordonné l'élaboration du CEDAW Shadow Report 2007 (disponible [ici](#)).
P.O. Box 1759, Yaoundé, Cameroon. Phone: (237) 77 57 50 77 / 22 22 40 92. Email: sume_e@yahoo.com
- **Network More Women in Politics (NMWP)** : Créé en 2007, NMWP est un réseau d'associations œuvrant pour l'amélioration de la représentativité effective des femmes à la vie publique et politique au Cameroun. Le réseau poursuit trois objectifs principaux : réveiller la conscience politique des femmes et renforcer leurs habiletés politiques ; sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité et les enjeux de l'accroissement du nombre de femmes dans la vie publique et politique au Cameroun et vulgariser les instruments juridiques relatifs à la participation politique des femmes et à l'effectivité de leurs droits. Membre du Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG). Partenaire : Genre en Action.
Partenaires : PNUD Cameroun, ONU Femmes
Pr Justine DIFFO TCHUNKAM (Coordonnatrice Nationale, Experte Genre et Elections). Membre fondatrice de Genre en Action. Email : justinediffo@gmail.com / pmorewomen@yahoo.com
Tél : (00237) 77 60 42 34 / (00237) 94 18 86 18
Adresse: BP 1668, Yaoundé, Cameroun
Site Internet: www.morewomeninpolitics.net
- **Association Camerounaise des femmes Juristes (ACAFEJ)** : promotion et protection des droits des femmes et des enfants. Mène des activités de plaidoyer pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, notamment pour l'élimination de dispositions discriminatoires. Partenaires institutionnels : Ministère de la Femme et de la famille, Ministère de la Justice, Ministère des Affaires Economiques, de la programmation et aménagement du territoire, Ministère des Relations Extérieures, Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Sociales. Autres (bailleurs de fonds) : Ministère de la Justice du Canada, Université d'Ottawa, Haut Commissariat du Canada, Ambassade des Etats-Unis, Coopération Canadienne (ACDI), FNUAP, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Mission française de coopération (?), Banque Africaine de Développement, PNUD
Téléphone : +237 22 01 33 25. Email : acafej@yahoo.fr
Adresse postale :B.P. 14057 Yaoundé Cameroun.
- **Association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF)** : ONG féministe, non-mixte fondée en 1991. Possède quatre antennes, basées à Yaoundé (Province du Centre), Maroua (Province de l'Extrême Nord), Douala (Province du Littoral) et Bafoussam (Province de l'Ouest). Mène des activités de sensibilisation, d'éducation et formation, ainsi que d'encadrement et suivi des femmes victimes de violences. Partenariat avec le PNUD.
Immeuble Pharmacie Elobi, Mokolo, B.P. : 2350 Yaoundé – Messa, Cameroun
Tél. : (237) 22 20 52 94 - Fax : (237) 22 22 18 73 / 22 20 52 94. E-mail : alvfsiege@yahoo.fr.
- **Association Camerounaise des Femmes Médecins (ACAFEM)**. Partenariat avec le PNUD.
- **Femmes et développement rural** : association formée dans la province de l'Extrême-Nord. Mène des projets de formation professionnelle, éducation sur les droits des femmes. Plus d'infos [ici](#).
B.P. 427, Maroua, Cameroun
Déléguée : Julienne Djakaou

ONG internationales intervenant sur le genre

VSO Cameroon : ONG présente au Cameroun depuis 1998. VSO Cameroon's focus is to increase the power of disadvantaged women to demand and access growth-oriented economic opportunities and quality education and health services.

Location address: BP 25127-Messa, Yaounde, Cameroon

T +237 2221 7607. F +237 2220 7351. Email : vso.cameroon@vsoint.org

Care France – Cameroun : projets d'accès à l'eau, d'environnement, de formation et d'animation auprès des populations les plus démunies, de sécurité alimentaire, de santé primaire (projet sur l'accessibilité des services de santé maternelle et infantile, voir ci-dessous) et des projets de lutte contre le SIDA avec les populations et les entreprises.

Adresse : 1071, Avenue Winston Churchill, Yaoundé, Cameroun

Email: contact@carecameroun.org

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

PNUD Cameroun

Violet Kakyomia (UNDP Representative). Email: violet.kakyomya@undp.org

ONU Femmes Cameroun

Arlette Mvondo (National Program Officer). Telephone: +237 2220 5335. Email: arlette.nvondo@unwomen.org

UNFPA Cameroon

Téléphones: (+237) 22 21 98 63. (+237) 22 21 98 64. (+237) 22 21 04 61

Alain Sibenaler

Lindsay Barnes

Note : une collaboration UNFPA-UN Women est mise en place depuis 2010, notamment pour apporter un soutien à l'implémentation de la « National Gender Policy ». Plus d'informations disponibles [ici](#).

UNICEF Cameroun

For programme-related queries: Yaounde@unicef.org

Gender Task Group – United National Country Team

Coordination assurée par ONU Femmes.

Document « UNCT Performance Indicators for Gender Equality – United Nations Cameroon » disponible [ici](#).

Banque Africaine de Développement - Cameroun

Groupe de la Banque africaine de développement. Immeuble Foul'assi - 1067 bis rue 1750

Nouvelle Route Bastos, BP 33178- Yaoundé, Cameroun

Tél : (237) 22202761 / 22202765. Fax : (237) 22 20 27 64

M. Racine Kane, Représentant Résident. Email : r.kane@afdb.org

Coopération Allemande (GIZ, DED et KfW) : 2ème bailleur de fonds bilatéral, avec qui l'AFD partage une feuille de route commune.

GIZ: Andreas Kalk (Country Director). Email: giz-kamerun@giz.de

KfW: 74, Rue 7814 Bastos B.P 7814 Yaoundé. Tel: +237 22 21 52 68. Fax +237 22 20 23 51. Email: kfw.yaounde@kfw.de
Dr Christian Ruck (Director)

JICA : partenariat avec le PNUD.

Adresse: 923, Rue 1828, Bastos-Ekoudou, Yaounde, Cameroun

B.P. 13538, Yaounde, Cameroun

Agence Canadienne de Développement International (ACDI) : a soutenu plusieurs projets sur le genre, notamment un projet d'appui au plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes entre 2007 et 2011 (renforcement des capacités des institutions nationales) et un fonds genre et développement (entre 2001 et 2010).

Tel : (+237) 22 22 14 95

Coopération hollandaise - SNV

Derrière Usine Bastos, Nouvelle Route Bastos

P.O. Box 1239 Yaounde, Cameroon. Tel: +237 (22) 20 27 72. Fax: + 237 (22) 20 84 64. Email:

cameroon@snvworld.org

Duncan Campbell (country director). Email: dcampbell@snvworld.org

FIDA (Fond pour le développement agricole international)

Nadine Gbossa (Chargée de programme de pays) Email: n.gbossa@ifad.org
Quartier Golf/Rond-point Bastos Face - Ambassade des USA - Yaoundé, Cameroun.
Téléphone: +237 22 20 66 37. Télécopie: +237 22 20 71 21

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Santé et violences-basées sur le genre

CARE, financé par AFD et KfW : améliorer l'accessibilité financière aux services de santé maternelle et infantile. Fiche projet disponible [ici](#).

UNFPA : renforcement des capacités des stations de radio rurales sur les violences basées sur le genre, dans le cadre du développement d'un *user-friendly tool-kit* sur l'intégration du genre, de la santé reproductive et des droits reproductifs dans les politiques publiques nationales.

Développement rural

FIDA : Projet d'appui au développement de la microfinance rurale – PADMIR (2010-2016). Le PADMIR vise à être un instrument d'appui au système de financement des exploitations familiales dans leurs efforts d'amélioration de la productivité agricole, et soutient l'accès des populations les plus défavorisées (femmes et jeunes en particulier) à des services financiers adaptés à leurs besoins.

Nadine Gbossa (Chargée de programme de pays) Email: n.gbossa@ifad.org

Banque Africaine de Développement : AEPA en milieu rural. Agence d'implémentation : Ministère de l'énergie et de l'eau, unité de coordination de l'étude. L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales par un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ; et de permettre la réduction de la corvée d'eau pour les femmes et les enfants.

Contact : BOUNTSEBE Eboueme. Email : e.bountsebe@afdb.org

CAFOR, Projet d'appui aux groupes des femmes de la région de l'extrême nord du Cameroun pour la culture et la commercialisation de l'oignon : projet réalisé dans la région de l'Extrême-Nord

Monsieur David YAKAN à ZIEM (Directeur National). Tel : (00 237) 22 31 20 41

CAFOR Maroua (Région de l'Extrême-Nord). **Tel: (00 237) 29 29 26 04**

Formation professionnelle

PNUD/RUWDEC : projet d'énergie solaire du Rural Women Development Center (RUWDEC, cf ONGs nationales). Le programme de microfinancements du PNUD a financé la formation de deux femmes partiellement analphabètes comme ingénieures solaires (6 mois d'études en Inde).

Marie-Laure Mpeck Nyemeck (coordinatrice du Programme de petites subventions FEM du PNUD)